

Comité national 19 et 20 avril 2023

Point 01 - Note d'introduction - La bataille des retraites

Depuis le 10 janvier l'intersyndicale a appelé à 12 journées de grève et/ou de manifestation. Si l'heure n'est pas au bilan qui sera nécessaire après le mouvement, nous devons revenir sur la façon dont la mobilisation s'est construite depuis le 10 janvier pour imaginer au mieux les suites possibles.

La mobilisation a déjà connu au moins 4 "moments" :

- de janvier à mi-février, des manifestations et des grèves espacées et massives qui se renforcent, avec, pour passer la période des congés, un appel à bloquer le pays le 7 mars. Côté Solidaires, nous avons vu les difficultés à lancer des mouvements plus forts de reconduction à ce moment-là (éducation, rail) et avons décidé de tenter la reconductible à partir du 7 mars.
- du 7 mars au 16 mars, d'une journée de grève et de manifestation très forte au passage au 49.3 à l'assemblée, nous avons essayé de lancer la grève reconductible. Côté Solidaires, seul le rail a réussi à avoir une reconductible digne de ce nom. Dans de nombreux secteurs, des militant·es Solidaires ont fait grève reconductible de façon volontariste, appuyant les actions de blocage qui se développent alors mais sans réussir à étendre massivement la grève. Des secteurs à présence hégémonique CGT, en particulier dans le ramassage et traitement de déchets, les ports et docks, l'énergie lancent des mouvements de grève. L'intersyndicale, restée unie, continue à appeler à la mobilisation et dénonce l'utilisation du 49.3.
- du 16 mars au soir à la dernière semaine de mars : les mobilisations et manifestations sauvages se multiplient, la répression monte. Il y a chaque jour des centaines d'actions d'informations ou de blocage. La grève continue dans certains secteurs mais nous n'arrivons pas à l'étendre. Après l'usage du 49.3 et le rejet de la motion de censure le 20, l'interview méprisante de Macron le 22 mars, le déni de démocratie s'ajoutant au rejet de la réforme des retraites, le 23 mars est un rebond considérable dans le nombre de manifestant·es mettant cette journée au dessus du 7 mars, avec le record de 3,5 millions de manifestant·es. Dès lors, une crise démocratique s'ajoute à la crise sociale. Il y a aussi un frémissement du côté des lycéen·es et étudiant·es sans pour autant devenir une vague massive. Le gouvernement lâche 500 millions pour les bourses et conditions d'études et sous-entend que le SNU ne sera pas obligatoire. La semaine du congrès de la CGT, le nombre d'actions baisse (sans pour autant y voir un lien de cause à effet). Le gouvernement essaie de tourner la page des retraites sans succès.

- Depuis début avril : fin des grèves reconductibles et “faux plat” : l’attente du rendu du Conseil Constitutionnel le 14 avril met le mouvement social avec l’objectif de l’intersyndicale de maintenir le rapport de force pour influencer sur la décision. Le nombre d’actions est en baisse tout en restant à un niveau important qui montre une détermination forte. Le gouvernement tente toujours de tourner la page (RV Matignon avec Borne...) sans succès.

Nous le savons, nous n’avons pas réussi à gagner le retrait de la réforme par la grève et les actions de blocages en mars au moment où nous étions le plus mobilisé-es. Pour autant, ce mouvement n’est pas fini : il s’écrit en marchant et reste plein de rebondissements. D’autant que nous avons déjà gagné sur le plan des idées : cette réforme est jugée injuste, brutale et injustifiée par une partie croissante de la population et par plus de 90% des travailleuses et travailleurs. Et le soutien au mouvement reste toujours très majoritaire. Pour autant, nous n’avons pas réussi à briser le plafond de verre de la confiance dans la mobilisation pour massifier encore plus nos grèves, actions et manifestations. De même, nous aurons à interroger à l’heure du bilan les réelles difficultés à l’auto-organisation et à la construction d’assemblées générales de lutte sectorielles et encore plus interprofessionnelles.

Et maintenant ?

Vendredi le conseil constitutionnel a censuré quelques articles de la loi la validant dans son ensemble. Macron a décidé de la promulguer au plus vite, malgré cette version dégradée, repoussant la demande de l’intersyndicale d’un nouveau passage parlementaire (article 10 de la constitution). Le vendredi 14 mars après-midi Emmanuel Macron a déclaré à la presse vouloir recevoir les syndicats et les organisations patronales, ce que l’intersyndicale a rejeté. Il est probable que les mesures “sociales/ d’amélioration” de la loi censurées par le conseil constitutionnel (du point de vue de l’exécutif), soient incluses dans une nouvelle loi travail annoncée pour la fin du 1er semestre 2023.

Le conseil constitutionnel a également rejeté la demande de RIP (référendum d’initiative partagée) déposée en mars. Des parlementaires NUPES avaient anticipé la question en en déposant un autre jeudi 13 avril. La réponse du conseil constitutionnel concernant le second RIP sera donnée le mercredi 3 mai, deux jours après un premier mai que l’intersyndicale cherche à mettre en avant pour en faire un moment social fort, qui empêche l’exécutif de tourner la page des retraites.

Du côté de l’intersyndicale nous avons eu des discussions franches sur les suites communes avant le rendu du conseil constitutionnel. La possibilité du RIP est importante pour maintenir la capacité d’actions et communications communes. Autrement dit : si le 2e RIP est rejeté, ce sera peut être la fin de l’intersyndicale large comme nous l’avons connue jusqu’à présent, certains syndicats ne cherchant plus à mobiliser en actant une défaite. Les petites dissonances se sont multipliées ces derniers jours. Si l’intersyndicale continue d’avancer elle est moins fluide qu’il y a quelques semaines. Par exemple, plusieurs propositions de communications communes de type conférence de presse unitaire, courantes depuis 3 mois et portées par Solidaires, ont été repoussées pour des motifs légers qui cachent mal des enjeux internes et/ ou de concurrence intersyndicale qui peuvent voir le jour, en particulier depuis le congrès de la CGT. Le congrès de la CGT a été violent en interne et une partie de l’action menée par cette confédération sera aussi à analyser en termes de reconstruction en son sein . Cependant les échanges dans l’intersyndicale permettent aussi de voir que quoiqu’il arrive, au-delà de la mobilisation retraite, il y a volonté d’essayer de travailler en commun sur d’autres sujets qui seront à définir dans le futur.

Pour le moment le secrétariat national maintient la recherche d’unité dans l’intersyndicale. Mais il n’est évidemment pas question de rester attentiste et de ne rien faire du côté Solidaires si l’intersyndicale se sépare sur la suite de la mobilisation.

La CGT a proposé à l'intersyndicale d'avoir une nouvelle journée de mobilisation le 20 ou le 22 avril ce qui n'a pas fait consensus. Elle a depuis appelé seule à faire des actions les 20 et 28 avril.

L'intersyndicale SUD / CGT / UNSA / CFDT du rail a appelé à une journée de grève jeudi 20 avril. Des intersyndicales locales semblent construire des appels à des mobilisations et à continuer des actions, mais nous avons peu de remontées ces derniers jours.

Le secrétariat national a porté par deux expressions (un tract vendredi 14 et un communiqué suite à la promulgation samedi 15) la position de continuer et soutenir les actions et mobilisations en attendant de déterminer à ce comité national la façon dont nous aborderons la suite.

Avec ces éléments, pour élaborer le mandat et les positions de Solidaires ces prochaines semaines, nous proposons que les structures puissent répondre au comité national à ces questions :

- Au-delà de la colère ou de l'abattement suscité par le rendu du conseil constitutionnel, qu'en est-il de notre capacité de mobilisation réelle dans les jours et semaines qui viennent, en particulier des actions ? Quels moyens pour maintenir le rapport de force et empêcher le gouvernement de tourner la page de cette crise sociale et politique ?
- L'Union doit-elle appeler à des journées de grèves dans les semaines qui viennent ? A des journées de mobilisation ? Y compris sans l'intersyndicale élargie ?
- De quelle manière se passent les intersyndicales sectorielles et territoriales ?
- Comment envisagez-vous la suite après le 1er mai, en particulier si le RIP ne passe pas ?
- Si le RIP passe, devons-nous centrer le cœur de notre action sur le sujet retraite sur sa réussite ?
- Le mandat actuel de Solidaires est de ne pas soutenir de montée nationale à Paris vue comme éloignée d'une mobilisation ancrée territorialement et comme une forme d'enterrement. Il n'y a pas de consensus sur ce sujet dans l'intersyndicale mais globalement ce n'est pas une idée retenue. Pour autant, s'il y a le RIP il faudra construire un autre type de mobilisation, sur une durée moyenne. Est-ce que dans ce cas Solidaires défend une manifestation nationale à Paris ?
- Essayons-nous de faire comme le 28 février dernier, une journée d'actions et de diffusion de nos positions par Solidaires dans tous les secteurs et territoires ? Par exemple le lundi 24 avril, à une semaine du premier mai ?